



Parlons-En !

N° 122 - 2019

Bulletin d'informations De la Commune de Vignot

Site internet de Vignot : www.communedevignot.fr

Sommaire

- ✓ Dates à retenir
- ✓ Ecole
- ✓ Festivités du 12 juillet
- ✓ Championnat de Lorraine de courses de motocross sur prairie
- ✓ Médiathèque
- ✓ Chasse
- ✓ Hommage à Pierre LEPINE
- ✓ Affouages 2019-2020
- ✓ Comptes rendus des conseils municipaux du 21/05/2019, du 20/06/2019, et du 10/09/2019.
- ✓ A votre service
- ✓ Contact mairie



Dates à retenir

- ✓ **22 septembre : Cérémonie commémorative à la mémoire du Général VERNEAU :**
11h réception des autorités au cimetière (Rue Jeanne d'Arc)
11h10 – 11h30 dépôts de gerbes à la concession du Général Jean VERNEAU, au monument aux morts et à la Stèle commémorative du Général Jean VERNEAU
12h00 vin d'honneur dans les locaux de l'école maternelle.
- ✓ **29 septembre : Fête du Jeu** à Vignot organisée par 2 associations de Vignot ; " Rays aux Ouillons et Action Catholique Enfants" Place CDG le dimanche 29 Septembre de 14h à 18h. Thème 'Jeux du cirque' atelier, jeux et spectacle pour les Enfants et les Grands. Animations Gratuites. Renseignements; Mesdames Muller Christine, Danielle Combe.
- ✓ **5 et 6 octobre : Fête patronale** de Vignot.
- ✓ **19 octobre : Repas dansant "Années 80"** à 20h salle polyvalente à Vignot. Organisation par 2 Associations Vignotines ; " Rays aux Ouillons" et "Badminton" de Vignot. Renseignements par SMS ; Danielle Combe 06.32.05.57.95 et David Sinama 06.73.59.27.61
- ✓ **17 novembre : "Bourse aux jouets"** organisée par l'association "Rays aux Ouillons" salle polyvalente à Vignot. .
- ✓ **1^{er} décembre : Repas des aînés** à la Salle Polyvalente.
- ✓ **4 décembre : Défilé de St-Nicolas** à partir de 16h30 à l'initiative de la Municipalité.



Ecole

L'équipe enseignante et les élèves tiennent à remercier l'association VIGNOT-ANIMATION pour le don qui leur a été fait en 2016. Cette somme a permis, entre-autre, de faire les tracés dans les deux cours de l'école (marelle, chenille des nombres, quadrillage...) et d'équiper l'école en matériel pédagogique.



Festivités du 12 juillet



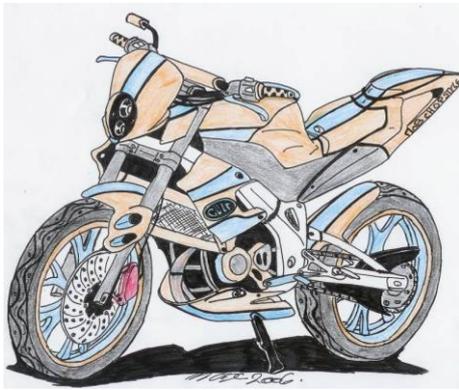
C'est avec un peu d'avance, le 12 juillet dernier, que la municipalité de Vignot organisait les traditionnelles festivités du « 14 juillet » .

Dès 18h30, tout était prêt pour accueillir le public venu nombreux pour profiter des animations proposées : jeux anciens en bois pour tous, structures gonflables pour les jeunes, « soirée mousse » très attendue, restauration et buvette assurées par l'Union Jean Thriot, feu d'artifice...

Pourtant une grosse averse faillit compromettre le succès de la soirée... Certes si certains préférèrent repartir, beaucoup attendirent à l'abri de la salle polyvalente et une petite heure plus tard, les conditions climatiques enfin clémentes, la soirée reprit son cours dans une belle ambiance jusqu'au feu d'artifice final très apprécié du public.

Merci aux bénévoles notamment l'UJT qui n'hésitent pas à apporter leur concours pour que de tels événements soient réussis.





Championnat de Lorraine de courses de motocross sur prairie

L'association A.R.Motorsports a organisé pour la première fois une course sur prairie moto le 25 août dernier. Cette épreuve comptait pour le championnat de Lorraine Ufolep 2019. Pas moins de 165 pilotes de 6 à 80 ans sont venus y concourir dans différentes catégories d'âge ou de cylindrée de moto. En plus des Lorrains, des pilotes sont venus de Champagne, d'Alsace et même de Haute Saône.

L'association est très fière d'avoir réalisé un tel événement et elle a eu de nombreux retours positifs d'autant du côté des pilotes et des officiels que des spectateurs qui sont venus assister à cette première dans le secteur de Vignot. Malgré un planning serré permettant à chaque catégorie de concourir et des hautes températures estivales, A.R.Motorsports a réussi à organiser cette manifestation dans de bonnes conditions.

“Nous tenions à remercier tous nos sponsors sans qui cette course n'aurait pas pu être réalisable notamment l'EARL Lemoine pour le prêt du terrain et du matériel mais aussi la commune de Vignot et ses employés communaux pour leurs aides durant les préparatifs. Merci également à l'UJT pour la restauration et à tous nos bénévoles”. L'événement a connu un tel succès qu'une deuxième édition a déjà été sollicitée par tous les pilotes présents, les membres de la fédération ou encore par les spectateurs. Jeremy Reinbolt indique qu'il espère obtenir les accords nécessaires afin de pouvoir renouveler cette manifestation.



Médiathèque



Une nouvelle année scolaire commence

La médiathèque vous propose un fond de 2500 documents (romans junior, romans ado, BD, documentaires, périodiques...),

Nous vous accueillons,

- Les mardis à partir de 16H30
- Les mercredis de 10H00 à 12H00 et de 16H30 à 17H30
- Les samedis de 10H00 à 12H00

La médiathèque organise des animations,

- Tapis lecture
- Jeux en bibliothèque
- Ateliers arts et loisirs
- Etc....

Quelques chiffres :

- Adhésions : 264
- Entrées enfants : 464
- Entrées adultes : 507
- Total entrées : 971

Dont :

- 21 enfants ont participé au « Raconte tapis » ;
- 12 enfants à l'atelier « fêtes de la musique
- 31 aux jeux en bibliothèque,
- 25 adultes et 15 enfants à l'animation « langues des signes »,
- 50 personnes à « la découverte de la permaculture »
-

Pour le deuxième semestre, plusieurs animations seront proposées :

- Partir en livres
- Visionnage d'un petit documentaire « Poéma »
- Raconte tapis
- Atelier de papier mâché
- Atelier de Noël

La Médiathèque de Vignot vous propose également un portage à domicile, si vous souhaitez emprunter des livres.

Venez nombreux découvrir la médiathèque.



Calendrier de Chasse 2019-2020

	Forêt communale de Vignot-Boncourt sur Meuse	ACCA Vignot
Septembre		15 ; 21 et 22 ; 28 et 29
Octobre	10 et 11 ; 17 et 18 ; 25 et 26	5 et 6 ; 12 et 13 ; 19 et 20 ; 26 et 27
Novembre	2 et 3 ; 10, 11 et 12 ; 22 et 23	1, 2 et 3 ; 9, 10 et 11 ; 16 et 17 ; 23 et 24 ; 30
Décembre	4 et 5 ; 9 et 10 ; 20 et 21 ; 26 et 27	1 ; 7 et 8 ; 14 et 15 ; 21 et 22 ; 25 ; 28 et 29
Janvier	3 et 4 ; 8 et 9 ; 17 et 18 ; 22 et 23 ; 31	1 ; 4 et 5 ; 11 et 12 ; 18 et 19 ; 25 et 26
Février	1 ; 5 et 6 ; 15, 16 et 17 ; 28 et 29	1 et 2 ; 8 et 9 ; 15 et 16 ; 22 et 23 ; 28 et 29

Hommage à Pierre Lépine



L'Avenir de Vignot a perdu son Président d'Honneur.

Pierre Lépine, né à Vignot en 1935, est décédé au mois de juin après 6 années de maladie. Il a passé toute sa jeunesse au village jusqu'à son mariage. Enseignant, il a commencé sa carrière à l'école de Sorcy Saint-Martin et l'a terminée au collège des Tilleuls.

Dès son enfance, Pierre fût baigné dans le monde du basket-ball, son père Simon étant secrétaire du club. Joueur, il s'implique rapidement dans la création d'équipes de jeunes garçons, rares sont les familles vignotines qui ne comptent un ou plusieurs basketteurs dans leurs rangs. Il s'investit sans compter dans le développement du club et, sur le terrain extérieur de la route de Gironville, forme plusieurs générations de joueurs qu'il emmène de nombreuses fois aux titres de champion départemental puis au niveau régional ainsi qu'à la conquête de nombreuses coupes.

Il passe une grande partie de son temps libre à entraîner, à manager et surtout à former de futurs adultes aux valeurs sportives et humaines tels le respect, l'humanisme, le fair-play : il apprend aux jeunes à aimer la victoire mais aussi à accepter les défaites.

Pierre lance les équipes féminines et avec l'une d'entre elles il frôle l'accès en Nationale en finissant premier ex-aequo de la poule d'Excellence faisant connaître Vignot dans toute la Lorraine.

L'Avenir de Vignot restant le seul club à jouer à l'extérieur, les bons résultats de ces équipes jeunes encourage la municipalité à contruire la salle polyvalente des Ouillons.

Outre son action au sein du club local, Pierrot comme l'appelait la plus part de ses amis, dirige le Comité Meuse pendant de nombreuses années et s'investit comme Vice-Président du Comité Lorraine.

Pierre avait d'autres engagements qu'il assurait sans faille et bien d'autres qualités : la tolérance, l'ouverture d'esprit étaient au service du travail et de l'efficacité. Sa disparition laisse le souvenir d'un homme discret, intègre et profondément humain.

Le club et le village de Vignot lui doivent beaucoup pour son immense implication au service de la jeunesse et pour avoir porté haut les couleurs de l'Avenir de Vignot et de la commune.

Affouages 2019-2020



Les inscriptions pour les affouages se feront jusqu'au 30 septembre 2019 dernier délai.



Compte rendu du Conseil Municipal du 21 mai 2019

Présents : Mmes BUCQUOY R, LECLERC M, REINBOLT A, THOMAS G, VARY L.
Mrs CHAFF D, GONZALEZ M .

Secrétaire de Séance : Mme BUCQUOY R.

Représentant de l'Est Républicain : Mr Saintot

Ordre du Jour :

1) Désaffectation et Déclassement de parcelle :

Cette délibération annule et remplace la délibération n°2019-030 de la séance du 11 avril 2019.

Vu le projet de cession d'une parcelle rue Roland Husson d'un terrain appartenant au domaine public, compte tenu du fait que ce terrain en nature d'espace vert d'une superficie d'environ 700 m² à détacher du domaine public pour intégration dans le domaine communal, il est nécessaire au préalable à tout projet de cession selon les dispositions de l'article L2141-1 du Code général de la propriété des personnes publiques et après enquête publique, de constater, dans un premier temps, la désaffectation matérielle conditionnant la sortie du domaine public communal, et dans un second temps de prononcer le déclassement du domaine public communal.

Le schéma d'arpentage a été fait par le Cabinet Mangin.

Une enquête publique a été demandée, parution dans l'Est Républicain et dans la Vie Agricole les 24 mai et 7 juin prochains.

L'ouverture de l'enquête publique se fera le 1er juin de 10h à 12h.

La clôture de l'enquête publique se fera le 17 juin de 14h à 16h.

Le Commissaire Enquêteur est Mr Veillet Claude.

Un affichage est prévu sur le parc et un courrier sera envoyé à tous les riverains.

7 Pour

1 Contre (Mme Reinbolt A)

18h15 : Mme Thomas quitte la séance et le conseil municipal se poursuit sous la présidence du 1er adjoint Mr Chaff D.

2) Avenant au bail de chasse : règlement au 01/11/2019 et prolongation :

La société de chasse représentée par Mr Maillard souhaite qu'un avenant soit rédigé sur le bail de location en cours, afin de prolonger la durée de ce bail, à savoir de 18 années à compter du 1er juin 2019 jusqu'au 31 mai 2037.

Il est proposé également de modifier la date d'échéance du paiement de droit de location : en un seul versement au 1er novembre de chaque année.

Au 1er novembre de chaque année, le loyer est révisé pour l'année à venir en fonction de la variation de l'indice national des fermages prévu à l'article R.411-9-3 du code rural et de la pêche maritime.

7 Pour

3) Fonds de concours voirie :

Le Conseil Municipal est informé qu'en date du 19 septembre 2018, le Conseil Communautaire de Commercy-Void-Vaucouleurs a validé la répartition aux communes du secteur de l'ex-territoire des Pays de Commercy des crédits de voirie non dépensés en 2017, à savoir 60 000 euros au prorata de la population, soit la somme de 6 700 euros pour la commune de Vignot.

Suite aux travaux d'aménagement sécuritaire de la rue du Chéry, la commune de Vignot souhaite bénéficier de ce fonds de concours.

Le plan de financement définitif de l'opération visée ci-dessus et l'état des dépenses réalisées sera adressé à la Codecom de Commercy-Void-Vaucouleurs afin que le fonds de concours soit versé.

7 Pour

4) Travaux sylvicoles:

Le devis établi par l'Office National des Forêts concernant les travaux sylvicoles à réaliser en forêt communale de Vignot est estimé à 10 165,10 euros.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'accepter ce devis et d'autoriser Madame le Maire à le signer.

7 Pour

5) Devis d'abattage dans la parcelle 52 :

Des travaux forestiers doivent être réalisés dans la parcelle 52, à savoir l'abattage de résineux secs en bordure de route.

Le devis établi par l'entreprise David WEGRIN est estimé à 700 euros.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'accepter ce devis et d'autoriser Madame le Maire à le signer.

7 Pour

6) Travaux à l'ancien Château d'eau :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de l'intérêt de réaliser des travaux sur l'ancien château d'eau de la commune et de créer un réseau de récupération d'eau de ruissellement.

Le devis établi par l'entreprise MT SERVICES est estimé à 23 660 euros HT.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'accepter la réalisation de ces travaux, de retenir l'entreprise MT SERVICES, d'accepter ce devis et d'autoriser Madame le Maire à le signer.

7 Pour

7) Participation de la commune aux centres de loisirs :

– l'inscription doit se faire dans les centres de loisirs suivants : Commercy, Euville, Lérouville.

– La participation de la Commune est fixée à 20 euros par enfant et par semaine, dans la limite de 4 semaines d'inscription pour cette période.

– Etre domicilié dans la commune de Vignot.

– Présenter une facture acquittée et un justificatif de domicile, ainsi qu'un RIB dès le mois de septembre.

– Pour le Centre de Loisirs « Cap-Jeunes » de Commercy, si la facture acquittée présentée est inférieure à 20 euros, la prise en charge de la Commune sera du montant de celle-ci.

7 Pour

8) Travaux peinture : Autel de l'Eglise :

Travaux nécessaires suite à des dégâts des eaux.

Délibération reportée par manque d'informations sur l'étendue des dégâts à déclarer à l'assurance.

9) Travaux de reprise du chemin du Chanot :

Les conseillers municipaux sont informés de la nécessité d'effectuer des travaux de réfection sur une portion

du chemin de Chanot sur 2 zones :

- 1° zone : 380 ml x 3,5m
- 2° zone : 250 ml x 3,5m

Le montant du devis de l'entreprise MT SERVICES est de 8 465 euros.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'accepter la réalisation de ces travaux, de retenir l'entreprise MT SERVICES, d'accepter ce devis et d'autoriser Madame le Maire à le signer.

10) Convention entre la Médiathèque et la Société Recyclivre :

Dans le cadre d'actualisation et de tri au sein de la Médiathèque, il est proposé à l'Assemblée délibérante de signer une convention avec la « Société Recyclivre » en vue de céder des livres destinés à un réemploi afin que ceux-ci puissent profiter à d'autres lecteurs et lectrices.

La Société Recyclivre assurera la collecte des livres gratuitement et en contrepartie de sa prestation de tri et de stockage de livres, elle reversera 10% du prix du livre net hors taxes à l'AMIE, association locale œuvrant pour l'insertion.

7 Pour

11) Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2017:

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable.

Ce rapport doit être présenté à l'Assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. Le présent rapport et sa délibération seront transmis dans un délai de 15 jours, par voie électronique, au Préfet et au système d'information prévu à l'article L.213-2 du code de l'environnement.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'Observatoire National des services publics de l'eau et de l'assainissement.

7 Pour

12) Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2017 :

Même réglementation que pour l'eau potable.

7 pour

13) Encaissement de chèque :

Chèque correspondant au remboursement d'ENGIE d'un trop-perçu sur la facture de gaz du lavoir :
Montant de 710,91euros.

7 pour

Compte rendu du Conseil Municipal du 20 juin 2019



Présents : Mmes BUCQUOY R, LECLERC M, REINBOLT A, THOMAS G, VARY L.

Mrs CHAFF D, GONZALEZ M, MULLER G.

Excusée: Mme PREVOT Julie

Secrétaire de Séance : Mme BUCQUOY R.

Ordre du Jour :

1) Affouages 2019 - 2020 :

Afin de satisfaire les besoins en bois de chauffage des habitants de la commune, le Conseil Municipal décide la délivrance totale des tiges de qualité « chauffage » provenant de la parcelle 31 ainsi que les produits accidentels des parcelles diverses.

L'attribution des bois aux affouagistes se fera après partage sur pied, sous la responsabilité des trois garants désignés selon l'article L 241.16 du code forestier :

- CHAFF Daniel
- GONZALEZ Mario
- MULLER Gilles

La date du tirage au sort des lots a été fixée au 20 décembre 2019.

Le délai d'abattage et de façonnage des bois d'affouage est fixé au 3 mai 2020.

Le délai d'enlèvement des bois d'affouage est fixé au 15 septembre 2020.

Le prix du stère est maintenu à 7 euros.

Le règlement qui reste inchangé est approuvé et validé.

Après cette date, les affouagistes n'ayant pas exploité leur lot seront déchus des droits s'y rapportant, conformément aux dispositions de l'article L 243.1 du code forestier.

Le Conseil Municipal décide le délai d'exploitation des affouages provenant des parcelles n°13-15 et 31

- jusqu'au 3 mai 2020 pour l'abattage et le façonnage
- jusqu'au 15 septembre 2020 pour l'enlèvement

Le Conseil Municipal décide :

- de vendre en bloc et sur pied la parcelle 21.
 - de reporter l'exploitation des arbres qualité « grumes » parcelle 31 à un exercice ultérieur.
- 8 Pour

2) Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2018 :

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable.

Ce rapport doit être présenté à l'Assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. Le présent rapport et sa délibération seront transmis dans un délai de 15 jours, par voie électronique, au Préfet et au système d'information prévu à l'article L.213-2 du code de l'environnement.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'Observatoire National des services publics de l'eau et de l'assainissement.

8 Pour

Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2018 :

Même réglementation que pour l'eau potable.

8 pour

3)Encaissement de chèque :

Remboursement correspondant à une remise sur « abonnement de 3 mois offerts » sur une facture Orange pour un montant de 262,28 euros.

Chèque de remboursement de Groupama assurances pour les réparations effectuées sur la tondeuse TORO,

8 Pour

4) Rédaction Acte Administratif:

– **vente parcelle AA 468/**

Petite parcelle de 10 m² (vendue à Mr Racaud) à 1euro le m² pour la commune.

Montant total de la vente : 50€ (10€ pour la commune et 40€ pour le service de la publicité foncière)

Madame le Maire demande aux Membres du Conseil Municipal l'autorisation de vendre et de rédiger l'acte administratif.

8 Pour

Achat parcelle AA 209 en partie

Le Maire expose le projet d'acquisition par la commune d'une parcelle en partie dans le cadre de la Déclaration d'Utilité Publique selon l'arrêté préfectoral 2017-1446 du 3 juillet 2017 qui impose la délimitation de la parcelle ZH 209 et ZH 179 déterminant le périmètre de protection immédiate de la Haute Tournière.

La parcelle concernée par cet achat est :

La parcelle ZH 220 au lieudit Les Nobles Pièces pour une superficie de 4a 10ca :

Découpe de la parcelle originellement cadastrée ZH 209 au lieudit Les Nobles Pièces pour une superficie totale de 2ha 07a 77ca appartenant au GFA du BEQUILLON.

Vente par acte administratif au prix de 700€.

Madame le Maire demande aux Membres du Conseil Municipal l'autorisation de rédiger et de signer cet acte administratif.

8 pour

5) Convention CODECOM:

Suite au transfert de la compétence scolaire à la CODECOM, une convention a été établie entre cette dernière et la commune afin de définir précisément le coût des dépenses générées par les écoles pour les postes suivants : gaz, eau, électricité, photocopieur couleur...)

Madame le Maire demande aux Membres du Conseil Municipal l'autorisation de signer cette convention et de facturer à la CODECOM les dépenses pour l'année scolaire écoulée.

8 pour



Compte rendu du Conseil Municipal du 10 septembre 2019

Présents : Mmes BUCQUOY R, LECLERC M, REINBOLT A, THOMAS G,
VARY L.
Mrs CHAFF D, GONZALEZ M.

Secrétaire de Séance : Mme BUCQUOY R.

Ordre du Jour :

1) Agence postale communale :

En raison de l'arrêt prochain de l'activité professionnelle de Monsieur Randoulet se posait le problème du devenir de la Poste à Vignot.

Face au manque de repreneur, la commune a été contactée par la Poste et s'est vu proposer la mise en place d'une Agence Postale Communale :

- L'installation est entièrement prise en charge par la poste, mobilier et équipement informatique compris.
- Mise en place dans les bureaux du secrétariat.
- Services proposés : dépôt et retrait de colis, recommandés, affranchissements, retraits possibles mais limités en espèces...
- Formation nécessaire pour le personnel communal en charge de ce service.
- Compensation financière de 1038 euros par mois plus une indemnité d'installation d'environ 3000 euros en compensation notamment des frais relatifs à cette formation.
- La mise en place demandant environ 3 mois, une interruption de ce service est inévitable durant cette période.

Une convention sera établie entre la Poste et la Commune pour une période de 9 ans pouvant être dénoncée à tout moment par l'une ou l'autre de deux parties.

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'accepter la mise en place de cette Agence postale communale, de l'autoriser à signer la convention ainsi que tous les documents nécessaires à cette mise en place

7 Pour

2) Création poste Adjoint Administratif:

Un des Agents administratifs qui occupait un poste à temps partiel de 15 heures par semaine s'est vu proposer et a accepté un emploi à temps plein à compter du 1er octobre 2019.

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de l'autoriser à créer un poste d'Adjoint Administratif Principal de 2ème classe à temps complet à partir du 1er octobre 2019.

7 Pour

Etat civil



Décès :

- Monsieur GUERARD Daniel décédé le 22 avril 2019 à Nancy
- Madame ROSTAINE Angéline décédée le 4 mai 2019 à Saint-Dizier
- Monsieur OTTERMATT André décédé le 9 mai 2019 à Besançon
- Monsieur GIRONDE Michel décédé le 28 mai 2019 à Toul
- Monsieur LEPINE Pierre décédé le 8 juin 2019 à Commercy
- Madame FREDERICK épouse HAUTCOLAS Fabienne décédée le 16 juin 2019 à Vignot
- Madame PEROT Liliane décédée le 24 juin 2019 à Tours-St Symphorien
- Madame PINIAC Marie décédée le 17 juillet 2019 à Nancy
- Madame KLOOS veuve ALMASIO Thérèse décédée le 17 juillet 2019 à Bar-le-Duc
- Monsieur DEPERNET Michel décédé le 13 août 2019 à Remiremont
- Madame GUERY Monique décédée le 4 septembre 2019 à Vaucouleurs

Naissances :

- 19/05/2019 à Toul : Baptiste VAULOT
- 29/06/2019 à Verdun : Léonie MICHELET
- 07/07/2019 à Toul : Nina THOMAS
- 09/07/2019 à Toul : Lorie VAUTRIN
- 20/07/2019 à Toul : Malalua SAVEA
- 03/08/2019 à Nancy : Maxine VAUTHIER



Mariages :

- 08/06/2019 : M. BOSSUOT Jérôme et Mme ROMOR Charlène
- 21/09/2019 : M. COLLIGNON Gilles et Mme BRYCHE Emilie



À votre service

Secrétariat de Mairie :

Tel: 03.29.91.12.90

Fax: 03.29.91.57.26

M@il : secretariat@communedevignot.fr

Site web: www.communedevignot.fr

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h00 à 17h00.

Secrétariat du SIVU des Ouillons :

Tel : 03.29.91.50.33

M@il : sivudesouillons@communedevignot.fr

Horaires d'ouverture au public :

Le lundi de 13h30 à 17h

Le mardi de 13h30 à 17h

Le jeudi de 13h30 à 17h



SERVICES D'ASTREINTE :

VEOLIA	09.69.32.35.54
EDF	0 810 123 333
GDF	0 810 800 801
Pharmacie de garde	32 37
CPAM	36 46

La Communauté de Communes de Commercy - Void - Vaucouleurs (CODECOM) :

Maison des Services – Château Stanislas 55200 COMMERCY

Tel : 03.29.91.21.88 –

Fax : 03.29.91.18.85

M@il : cc-commercy.void.vaucouleurs@orange.fr

Site web : www.paysdecommercy.fr

Déchetterie Intercommunale – Route d’Euville à Vignot

Lundi de 13h à 18h

Mercredi de 9h à 12h et de 13h à 18h

Vendredi de 13h à 18h

Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Dimanche de 9h à 12h30

ILCG (Instance Locale de Coordination Gérontologie) : portage de repas à domicile pour les personnes âgées, amélioration à l’habitat : 03.29.92.04.10.

Docteur GRUNENWALD André : 03.29.91.08.09.

Cabinet des Infirmières : 03.29.92.18.70.

Le correspondant local Est Républicain se chargeant de relater l’actualité Vignotine est Monsieur Alain SAINTOT. **Tel :** 06.77.11.96.69

Mail : alain.saintot@yahoo.fr

